



**Publication externe de poste vacant**

**50303928**

**Job Posting Title**

Chef de la division Formation et renforcement des capacités

**Date de début**

28.08.2017

**End Date**

29.09.2017

**Code de référence**

HTCBDAPOL04

**Désignation de la fonction**

Head Training and Capacity Building Division

**Organization**

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde.

En cherchant à atteindre ces objectifs, le Mécanisme de l'Union africaine pour la coopération policière (AFRIPOL) est créé en tant qu'institution technique de l'Union pour le mécanisme de coopération policière entre États membres de l'Union. Le pourvoi des postes vacants de la structure organisationnelle est essentiel à la réalisation du mandat d'AFRIPOL.

Bien qu'il soit entendu que les services de police des États membres appliquent et suivent des normes différentes, il est nécessaire de dispenser une formation standard spécialisée aux services de police nationaux afin de faciliter les opérations policières tant dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée que dans les opérations de maintien de la paix dirigée par l'UA. La Commission de l'Union africaine (UA) invite par conséquent les ressortissants de tous les États membres de l'Union à soumettre leurs candidatures au poste de chef de la division Formation et renforcement des capacités au Secrétariat d'AFRIPOL.

**Service**

Poste

Intitulé du poste : Chef de la division Formation et renforcement des capacités

Grade : P5

Superviseur : Directeur d'AFRIPOL

Lieu d'affectation : Alger (Algérie)

## Projet

### Objectif du poste

Le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des services de police dans les États membres est essentiel à la prestation efficace du mandat d'AFRIPOL en matière de promotion de la coopération entre les États membres de l'UA. Il est à noter qu'un cycle complet d'apprentissage et de formation comprend : l'analyse des besoins, la conception, la mise en œuvre ou la réalisation et l'évaluation

## Tâches

### Principales fonctions et responsabilités

En tant que chef de la division Formation et renforcement des capacités, le titulaire est chargé des tâches suivantes :

- Mener des enquêtes et procéder à des analyses de besoins de formation pour identifier les lacunes en matière de formation ;
- Élaborer des cours de formation opérationnelle spécialisée en vue d'une coopération renforcée dans les domaines spécifiques de la criminalité, y compris le terrorisme, le trafic de drogue, le trafic d'armes, les crimes environnementaux, la traite des êtres humains, etc. ;
- Doter les services de police des États membres avec des connaissances et des compétences génériques et spécialisées pour relever les nouveaux défis de maintien de l'ordre ; La formation vise également à combler les écarts entre les compétences nécessaires aux opérations nationales de maintien de l'ordre et celles nécessaires aux opérations régionales et internationales de maintien de l'ordre ; Ceci est essentiel pour les opérations conjointes de lutte contre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme.
- Élaborer des formations sur les outils d'aide à l'enquête tels que les techniques médico-légales et de balistique ;
- Élaborer des plans et des catalogues annuels de formation ;
- Assurer la liaison avec le Secrétariat général d'INTERPOL et les formateurs régionaux des bureaux régionaux d'INTERPOL pour la formation des bureaux nationaux de liaison d'AFRIPOL ;
- Élaborer des paramètres pour la création de centres d'excellence africains qui proposent des programmes ciblés de formation policière adaptés aux réalités du contexte africain, conformément à l'article 3 du Statut d'AFRIPOL ;
- Établir des forums de partage des connaissances et des meilleures pratiques entre les services de police des États membres ;
- En coordination avec le Groupe d'appui stratégique à la police (PSSG) du département de Paix et de Sécurité de la Commission de l'Union africaine, organiser la formation des unités de police avant leur déploiement dans le cadre de la Force africaine en attente ; L'objectif principal de la formation est d'uniformiser les compétences et les approches des différentes unités de police déployées dans les opérations de maintien de la paix ;
- Les programmes de formation couvrent tous les aspects du maintien de l'ordre tels que le contre-terrorisme, le contrôle des foules, la lutte contre les stupéfiants, la collecte, la communication et le partage des renseignements ;
- Identifier et recruter des formateurs compétents pour les formations prévues ;
- Effectuer des évaluations périodiques de formation et établir des rapports annuels de formation qui mettent en exergue le succès et les leçons apprises.

## Exigences

### 1. Qualifications académiques et expérience professionnelle requises

- Le candidat doit être titulaire d'un Master dans les domaines d'études tels que le maintien de l'ordre, la sécurité nationale, les services de police, l'analyse des renseignements, la paix et la sécurité, avec 12 ans d'expérience, dont 7 ans à des postes de responsabilité ou d'expérience acquise progressivement dans le domaine de la formation en prévention du crime et gestion des conflits.

OU

- Il doit être titulaire d'une Licence dans les domaines d'études tels que le maintien de l'ordre, la sécurité nationale, les services de police, l'analyse des renseignements, la paix et la sécurité, avec 15 ans d'expérience, dont 5 ans à des postes de responsabilité ou d'expérience acquise progressivement dans le domaine de la formation en prévention du crime et gestion des conflits.

### 2. Aptitudes et compétences requises

- Des compétences rédactionnelles exigées ;
- Une expérience dans une organisation internationale est vivement recommandée ;
- Compétences en leadership et expérience en gestion ;
- Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Excellentes aptitudes en matière d'analyse ;
- Solides compétences en matière de planification et d'organisation.

### 3. Connaissance des langues

La maîtrise d'une des langues de travail de l'Union africaine (anglais, arabe, français et portugais) est requise. La connaissance d'une ou de plusieurs autres langues de travail de l'UA serait un atout.

### 4. Durée du contrat

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat régulier pour une période de trois ans, dont les douze premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Le contrat est renouvelable pour une période de deux ans sous réserve de résultats satisfaisants.

### 5. Égalité de chances

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes. Les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

### Rémunération

À titre indicatif, le salaire de base pour ce poste est de 47 829 \$ EU (P5 Échelon 1) par an. À ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments, tels que l'indemnité de poste (40 % du salaire de base), l'indemnité de logement (21 196,80 \$ EU par an), l'indemnité pour frais d'études (75 % des frais de scolarité et d'autres frais connexes jusqu'à un maximum de 7 800 \$ EU par enfant et par an), pour les fonctionnaires internationaux de la

Commission de l'Union africaine.

#### Comment soumettre sa candidature

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard le 29 septembre 2017, sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>.

Les candidatures déposées font l'objet d'une sélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant. Une sélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en fonction des informations fournies. Une fois déposées, les candidatures ne peuvent pas être modifiées. Les personnes dont la candidature est retenue pour la sélection feront l'objet d'une procédure de vérification des références afin de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans la candidature.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines  
Commission de l'Union africaine  
Addis-Abeba (Éthiopie)

#### **Type de contrat**

Régulier (Longue durée)

#### **Taux d'activité**

Temps plein

#### **Établissement**

AFRIPOL, Algiers